

CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale



DES CONSEILLERS SOCIAUX À VOTRE ÉCOUTE

Vous accueillir

Vous informer sur vos droits

Vous aider dans vos démarches

Vous orienter vers les partenaires adaptés

Les conseillers sociaux intercommunaux vous accompagnent si vous rencontrez des difficultés liées :

- ▶ Au logement (demande de logement social, habitat indigne, indécent ou insalubre...)
- ▶ Au budget (difficultés de paiement de factures, surendettement, accompagnement budgétaire...)
- ▶ À la santé (mutuelle, complémentaire santé solidaire...)
- ▶ À l'âge ou au handicap (demande d'allocation personnalisée d'autonomie, aide à domicile, dossier MDPH, adaptation du logement...)
- ▶ Et toute autre difficulté d'ordre social.